

LE PUBLICISTE.

DECADI 10 Fructidor, an VI.



fermentation extraordinaire à Constantinople. — Hostilités commises entre les soldats de la république de Lucques et les habitans de Massa. — Prise par Passwan-Oglou d'un convoi de vingt-quatre bâtimens. — Arrestation à Londres de plusieurs émigrés français. — Découverte à l'Orient d'une correspondance avec les Anglais. — Approbation de la résolution portant prorogation de la loi du 19 fructidor concernant la surveillance des journaux.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 36 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an. Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux souscripteurs sans augmentation de prix, dans des supplémens qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour en former une demi-feuille. Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, sans frais de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moulins, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

TURQUIE.

De Constantinople, le 7 thermidor.

La nouvelle du débarquement des Français à Alexandrie a causé ici une fermentation extraordinaire ; & il en seroit résulté des conséquences fâcheuses pour les Français, si la Porte n'avoit redoublé d'activité. Cependant, malgré sa vigilance, quelques personnes qui portoient la cocarde tricolore ont été insultées. Un négociant nommé Lefebvre, disparu ; on soupçonne qu'il a été assassiné ou noyé. Le citoyen Ruffin, chargé d'affaires de la république française, a été appelé plusieurs fois de nuit chez le grand visir. Il paroît que la Porte se dispose à prendre de grandes mesures. Le ministère montre une activité surprenante ; les membres du conseil s'assemblent jour & nuit. Le 28 messidor, il y a eu un divan général à la Porte. Les ordres qui émanent de là, annoncent un vaste plan.

Nous apprenons en ce moment que le citoyen Brun, célèbre constructeur français, qui présidoit aux travaux de la forteresse de Scutari, vient d'être congédié par la Porte, ainsi que son collègue, arrivé récemment de Synope.

(Ext. de la Gazette de Francfort)

ITALIE.

De Naples, le 16 thermidor.

Le nombre des détenus pour opinions politiques, qui étoit mis en liberté, n'est que de 53. On dit généralement qu'il n'existe point d'amnistie, comme on l'avoit dit ; que ces prisonniers ont été élargis en vertu d'un décret, & que plusieurs autres ont été condamnés à la déportation. Acton & la reine vouloient qu'on ne relâchât pas des détenus qu'après la paix générale ; mais le duc de Gallo & les autres amis de Médici ont fait valoir l'opinion contraire. Les demandes pressantes de l'ambassadeur français ont en moins d'influence qu'on ne le croit sur les déterminations de la cour.

Les nouvelles qu'elle a reçues de Vienne par un courrier extraordinaire, semblent annoncer une prochaine rup-

ture. Les préparatifs de guerre ont été repris avec la plus grande activité, ainsi que les mesures de rigueur contre les mécontents.

De Rome, le 20 thermidor.

Le consulat vient d'enjoindre à ses ministres de se concerter en tout avec les commissaires de la république française, & aux commandans de la garde nationale & de la troupe de ligne, de prendre les ordres des commandans français.

Les émissaires napolitains ont eu beaucoup de part aux derniers mouvemens qui ont éclaté dans notre république. A Fresinone & à Olati, on a trouvé parmi les rebelles plusieurs soldats napolitains déguisés ; & à Terracine, on a porté l'audace jusqu'à arborer le drapeau napolitain.

De Florence, le 22 thermidor.

Il y a eu des hostilités commises entre des soldats de Lucques & les habitans de Massa, pour la plupart très-chauds patriotes. Ces derniers ont été vainqueurs. Dans un combat près Montignoso, les Lucquois ont eu 50 à 60 hommes tant tués que blessés. Chaque parti prétend avoir été attaqué. Cet événement ne peut que déplaire au gouvernement français, qui veut la tranquillité en Italie. Mais les passions & les opinions sont si opposées, qu'il est difficile d'éviter les voies de fait.

De Gènes, le 24 thermidor.

Le patron Cavassa, arrivé avant-hier de Messine en douze jours, nous a appris que l'escadre anglaise, après avoir inutilement tenté de joindre Buonaparte, est revenue sur ses pas, & se trouve actuellement dans les eaux de Syracuse.

L'escadre portugaise qui croisoit devant le cap Corse a paru devant Livourne. Quatre vaisseaux de ligne anglais se sont joints depuis peu à l'escadre portugaise.

HONGRIE.

De Semlin, le 20 thermidor.

Les lettres des environs de Widdin, annoncent que les troupes du grand-seigneur se sont rassemblées de nouveau, qu'elles ont été augmentées de manière à pouvoir incessamment livrer un nouvel assaut à cette place ; cependant, Passwan-Oglou a fait enlever aux assiégés un transport de 24 bâtimens, descendant le Danube. Il est à présent maître d'une grande partie du cours de ce fleuve. Beaucoup de Turcs de la Serbie se rangent sous ses drapeaux, depuis sur-tout qu'il ne manque ni d'argent ni d'approvisionnement d'aucun genre.

ANGLETERRE.

De Londres, le 23 thermidor.

Les trophées de Malte & le fameux canon qui en fait partie, arrivèrent le 20 de ce mois de Portsmouth à l'amirauté.

Cinq chaloupes de la frégate la *Melpomene*, ayant 60 hommes à bord, ont tenté d'enlever la corvette française *l'Aventure*, de 14 canons, qui étoit à l'ancre à la rade de l'isle de Bas; & elles en sont venues à bout, malgré le feu de cette corvette & des forts. Les 90 hommes formant l'équipage de *l'Aventure*, se sont défendus avec bravoure.

MM. Danton, Monnier & quelques autres français ont été arrêtés hier, sur le soupçon qu'ils avoient favorisé l'évasion de plusieurs prisonniers français, & qu'ils leur avoient fourni de l'argent. Ils ont été examinés par M. Wickham, & ensuite conduits à la prison de Tothilfields.

Les Américains ont témoigné à notre gouvernement leur reconnaissance pour les convois qu'on leur accorde, afin de protéger leur commerce. Les négocians de Boston ont arrêté qu'il seroit présenté une lettre de remerciemens, & une pièce de vaisselle de 100 guinées au capitaine du *Saint-Alban*, qui escorta la dernière flotte en Amérique.

Les colons de la Jamaïque ont représenté à notre gouvernement que la possession du mole Saint-Nicolas, ne soufiroit pas à la sûreté de leur isle, qui seroit exposée à des incurtions funestes, tant qu'on ne sera pas maître de toute la presqu'isle où est Jérémie, & surtout du port de Saint-Louis. On s'est déterminé en conséquence à y envoyer le général Knox avec un renfort de 1600 hommes. Le général Mailland revient en Angleterre. (*Extrait des gazettes ministérielles*).

REPUBLIQUE BATAVE.

Des bords du Texel, le 30 thermidor.

Nos écluses sont toujours dans un état fort inquiétant. On affirme que quelques vaisseaux russes ont fait leur jonction avec la flotte anglaise. Quoiqu'il en soit, la flotte ennemie montre des dispositions très-hostiles contre notre port & les côtes voisines.

On continue de formidables préparatifs de défense.

De Flessingue, le 28 thermidor.

Les attaques des anglais sur notre port se sont réduites à des canonnades avec les batteries & les bâtimens de la station. L'on s'attendoit d'un moment à l'autre à des événemens décisifs; car les forces navales de l'ennemi couvrent les parages des différentes isles de la Zélande, & s'en approchent à chaque instant sur divers points pour y débarquer.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Perpignan, le 28 thermidor.

A la suite de quelques jours d'une chaleur insupportable, nous avons éprouvé deux tremblemens de terre. Le premier, qui arriva le 24 vers les trois heures du soir, fut sensible à Rivesaltes & dans plusieurs autres endroits, notamment à Collioure, où la commotion fut, dit-on, si violente, qu'elle fit reculer d'un quart de metre les pièces sur leurs affûts. Le second a eu lieu avant-hier 26, sur les dix heures trois-quarts du soir. La secousse a duré une minute; des meubles ont été renversés dans les maisons; des personnes sont tombées de leurs chaises & de leurs lits.

A la Roque, village sur la rive droite du Tack, tant de Perpignan de deux myriamètres, la commotion a été encore plus forte. Les secousses ont été tout violentes le long de la Méditerranée, depuis Collioure jusqu'à Saint-Laurent de la Salanque, où quelques personnes assurent avoir éprouvé un autre tremblement de terre vers 9 heures du matin, le 26 thermidor.

De Toulon, le 1^{er} fructidor.

Je n'ai que le tems de vous dire, citoyen, que nos nouvelles très-récents nous assurent, que notre escadre & son convoi sont heureusement arrivés, sans aucun accident, au port d'Alexandrie.

Il y a trois jours que la commission militaire condamnée à mort six émigrés. Le jugement eut son exécution le soir.

De l'Orient, le 1^{er} fructidor.

« Je me hâte de vous prévenir qu'hier par le plus heureux hasard, une correspondance adressée par des gens qui font, suivant toute apparence, métier de rendre compte aux ennemis du dehors de tout ce qui se passe dans l'intérieur, est tombée dans les main d'un citoyen, à qui elle a été remise par erreur de nom. Les billets sont entre les mains du directeur du jury, qui en recherche les auteurs & les intéressés. Ils avoient été remis à Buby, canton du département le plus à redouter, à un commissionnaire qui vraisemblablement n'avoit pas encore pu de paquets à cette adresse. Le citoyen à qui ils ont été remis ayant aperçu qu'il y avoit dans ce message quelque chose d'extraordinaire, a renvoyé la commissionnaire une heure de-là pour venir prendre la réponse. On a dans l'intervalle prévenu le commissaire du pouvoir exécutif près l'administration municipale; & lorsque la femme s'est présentée pour recevoir ses dépêches, elle a été arrêtée & interrogée de suite.

» Comme nécessairement on devoit être surpris le soir à Buby, de ne pas voir revenir l'express qui devoit y être attendu par le signataire de la lettre, la gendarmerie a été requise de partir sur-le-champ, pour arriver à Buby à l'heure à-peu-près où auroit dû s'y rendre la femme en question, & d'y faire, dans les maisons qui lui ont été désignées, toutes les perquisitions nécessaires, ainsi qu'il d'arrêter tout individu étranger à la commune. La gendarmerie n'est pas encore de retour. On a arrêté Cudon, fils aîné, désigné dans le billet: le cadet, à qui il étoit adressé, ne l'est pas encore; on le recherche.

» Le but de la correspondance étoit de s'informer exactement & de rendre compte tous les samedis de ce qu'il en étoit l'on y débitoit, & sur-tout du mouvement de la commune qui, dit l'auteur de la lettre, devenoit plus essentiel que jamais. Voilà pourquoi l'*Hercule* a été pris en partant de l'Orient, & le *Quatorze-Juillet* incendié au port même.

De Strasbourg, le 5 fructidor.

Les négociations de Berlin deviennent de jour en jour plus intéressantes. Le ministre prussien Haugwitz s'empresse à rétablir la bonne harmonie entre l'Autriche & la France. On doute qu'il réussisse.

On assure que la légation française présentera sous peu à la diète de l'Empire un plan de paix & d'indemnité.

DE PARIS, le 9 fructidor.

Il est question du citoyen Perrochel, secrétaire

du Teck, de
s, la comm
s ont été
depuis Collin
quelques pe
reimbement
rmidor.
oyen, que
e notre escad
sans aucun
itaire condan
n exécution
or.
par le plus be
e par des ge
e rendre comp
passe dans
oyen, à qui
llets sont en
cherche les a
remis à Bul
à une comm
as encore pou
qui ils ont
message quel
missionnaire
onse. On a d
pouvoir exé
e la femme s
e a été arrêtée
e surpris le s
qui devoit y
a gendarme
arriver à Bul
dre la femme
qui lui ont
saires, ainsi
mmune. La g
a arrêté Cou
t, à qui il d
cherche.
s'informe ex
médic de ce
ment de la ch
oit plus essen
été pris en s
et incendié d
idor.
de jour en j
Haugwitz s'emp
riche & la Fra
ésentera sous
& d'indemnit
dor.
el, secrétaire

égation à Madrid, pour l'ambassade auprès de la république helvétique.

— Tous les yeux sont en ce moment fixés sur le cabinet de Berlin. C'est là qu'en ce moment s'agitent les destinées de l'Europe; c'est là le centre des négociations. Le cit. Sieyes, les comte de Cobenzel & le prince de Reppin s'efforcent en sens différens de fixer l'opinion du roi & de l'éclairer sur ses vrais intérêts. Ce qui a été dit, d'après des autorités étrangères, sur l'espece d'éloignement de Frédéric-Guillaume pour la personne de l'ambassadeur français, est démenti par des personnes à portée d'être parfaitement instruites.

— Le bruit qui avoit couru de la destitution de quelques consuls romains est entièrement faux. Il n'est pas vrai non plus que la tranquillité ait été troublée à Rome. Ce sont les mouvemens séditieux excités par le fanatisme dans un des départemens de cette république, celui de Circeo, qui ont donné lieu à cette erreur.

— On assure que Scipion-Mourgues, fils de celui qui a été quelques jours ministre en France en 1791, est nommé ministre des finances à Rome. On ajoute que le pere qui, depuis quelque tems, a fait paroître quelques écrits sur nos rapports commerciaux avec la Grande-Bretagne, va partir pour aller aider son fils de ses lumières.

— Le nombre des inspecteurs de la loterie est porté de 28 à 50 pour les départemens, par un nouvel arrêté du directoire: ils seront divisés en trois classes, avec le traitement de 4 mille fr. pour ceux de la première, de 3 mille 600 fr. pour ceux de la seconde, & pour ceux de la troisième, de 3 mille fr.

— La police a fait fermer une partie des boutiques du Palais-Egalité, qui étoit entièrement occupée par des filles publiques.

— On a planté dans une ville d'Espagne, dit un de nos journaux, un mai que le gouvernement a pris pour un symbole de la liberté; mais les soldats envoyés pour l'arracher ne s'y sont pas trompés, & ils ont dansé autour avec le peuple. On a affiché d'étranges prophéties sur la porte de l'ambassadeur de... Le gouvernement anglais s'efforce d'attirer l'Espagne dans une coalition contre la France, en l'accusant de tentative d'insurrection qu'il a lui-même fomentée.

— Le général Merlin, acquitté dans le procès relatif à l'approvisionnement d'Ehrenbreitstein, a repris ses fonctions.

— Les administrateurs du Pas-de-Calais ont engagé Garin à faire une ascension aérostatique à Arras, le jour de l'anniversaire de la fondation de la république; & Garin a accepté cette invitation.

— Le prince Henri est de retour à Berlin de Toplitz, où il a été prendre les eaux.

— On cite comme un événement remarquable en ce moment, le départ pour Hambourg du lord Elgin, ministre d'Angleterre auprès de la cour de Prusse.

— Des lettres d'Inspruck, du 28 thermidor, annoncent que 50 bataillons d'infanterie & 10 escadrons de cavalerie se sont mis en marche pour les frontières de la Suisse.

MINISTERE DE LA MARINE.

Le commodore de la division anglaise, en croisière devant la riviere de Bordeaux & les pertuis, arrêta, le 28 thermidor, deux chaloupes de pilote, de la Rochelle, & fit embarquer les équipages de les emmener en Angleterre, &

de couler leurs bâtimens s'ils ne lui indiquoient l'époque de la sortie des trois frégates qui étoient mouillées à l'isle d'Aix. Le patron d'une des chaloupes lui dit qu'il étoit bien facile de les contenter; que les frégates avoient mis sous voile le 19, & qu'elles devoient être bien loin. Le commodore anglais, alité de cette nouvelle, jura beaucoup, & finit par renvoyer les deux pilotes.

Les trois frégates, avec deux corvettes, sont passées pendant que cette division chassoit deux autres chaloupes de pilote de Bordeaux, pour se procurer des renseignemens sur les bâtimens mouillés à l'isle d'Aix.

La gabarre la *Lionne*, partie également de Rochefort le 19, s'est rendue à Bayonne le lendemain, après avoir traversé la division ennemie pendant la nuit.

Lettre écrite au ministre de la marine, par le chef des mouvemens maritimes dans l'arrondissement de Nantes et Paimbeuf, en date du 4 fructidor.

Citoyen ministre, c'est avec le plus grand plaisir que je vous annonce l'entrée à l'Orient, du reste de notre convoi, & même d'une partie de celui venant de Bordeaux. Aucun bâtiment n'est tombé au pouvoir des ennemis, malgré qu'ils ne quittent pas les environs de la Loire & de Belle-Isle.

PRYTANÉE FRANÇAISE.

Avant hier s'est faite au *Prytanée français* (ci-devant collège de Louis-le-Grand) la distribution solennelle des prix. Le ministre de l'intérieur, une députation de l'Institut national, une foule de savans & de gens de lettres distingués, ont honoré de leur présence cette cérémonie, qu'embellissoit un cercle de femmes aimables. Le citoyen Abrial, commissaire du directoire près le tribunal de cassation, & l'un des administrateurs du *Prytanée français*, a ouvert la séance par un discours d'une éloquence sévère, & qui nous a paru très-bien écrit. Ensuite on a entendu avec le plus vif intérêt le citoyen Champagne, directeur de cet établissement. Il a commencé par une dissertation savante sur la dénomination nouvelle de *Prytanée français*, ingénieusement substituée à celle de *l'Institut de l'Egalité*. Il en a fait sentir la justesse en expliquant son origine, & il a pronostiqué sous ces heureux auspices l'éclat futur d'une maison qu'il dirige avec autant de zèle que de sagesse. On a partagé son espoir, en entendant l'analyse qu'il a faite des différens travaux de ses élèves, & le tableau de leurs succès pendant le cours de cette année. (Ils ont remporté presque tous les prix de l'école centrale du Panthéon); mais l'enthousiasme est monté à son comble, lorsque le sage & sensible François (de Neufchâteau) a prononcé une harangue d'un style entraînant, & remplie de traits profonds. Il a promis, au nom du gouvernement, une bienveillance active & spéciale au *Prytanée français*; & des applaudissemens unanimes ont accueilli cette déclaration solennelle.

Au moment où le ministre alloit couronner les vainqueurs, un jeune élève, nommé Jules, a récité une ode de sa composition, pleine de verve & d'harmonie, & où Pon a remarqué ce trait heureux appliqué au ministre qui alloit distribuer les couronnes:

Maintenant il les dispense,
Il les obtenoit jadis.

Luce.

LITTÉRATURE.

Voyage du ci-devant duc du Châtelet en Portugal, revu, corrigé sur le manuscrit, & augmenté de notes sur la situation actuelle de ce royaume & de ses colonies; par J. F. Bourgois, ci-devant

ministre plénipotentiaire de la république française en Espagne, membre associé de l'institut national; avec la carte du Portugal & la vue de la baie de Lisbonne; 2 vol. in-8°. A Paris, chez F. Buisson, imprimeur-libraire, rue Hautefeuille. Prix; 5 francs 50 centimes.

Cet ouvrage est de ceux qu'on ne doit pas se borner à annoncer. Le rédacteur, qui peut en être regardé comme le véritable auteur, étoit déjà très-avantageusement connu, même avant son *Tableau de l'Espagne moderne*. Cette nouvelle production est le complément de la première; & quand on a lu l'une & l'autre, on peut se flatter de connoître parfaitement toute cette partie méridionale de l'Europe qui a tant de rapports avec le reste du globe.

Ce voyage de Portugal est d'ailleurs le plus complet qui ait encore paru. On y trouve une description succincte, mais exacte, de toutes les possessions de ce royaume dans les quatre parties du monde; des notions positives sur l'organisation & les productions de ses colonies; sur l'état actuel de son commerce & de son industrie; sur les mœurs de ses habitans; sur le progrès des sciences & à la barbarie. On y apprendra aussi à mieux apprécier le caractère de M. de Pombal, le caractère, les défauts & les grandes qualités de ce ministre extraordinaire, la constitution du Portugal (si un gouvernement despotique peut en avoir une); les fautes de sa politique, les préjudices qui en résultent pour lui, les dangers auxquels elle l'expose. Ce dernier tableau sur-tout est présenté avec des détails que l'auteur a été, plus que personne, en état de recueillir pendant la longue durée de sa carrière politique.

Tout l'ouvrage est écrit avec une modération vraiment philosophique. Le style en est élégant, animé, pittoresque. On reconnoît & on retrouve avec plaisir l'excellente manière du *Tableau de l'Espagne*, l'habitude de montrer, au lieu de dire, le talent de peindre, plutôt que raconter. Il est heureux & rare de mériter autant que le citoyen Bourgoing, la double réputation d'homme habile dans les affaires & d'homme de lettres distingué.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen DAUNOU.

Séance du 9 fructidor.

On lit la résolution par laquelle l'article 35 de la loi du 19 fructidor est provisoirement prorogé. Andrieux fait arrêter quelques changemens de rédaction qui ne changent rien au fond.

On reprend la discussion sur le projet présenté par Villers, relatif aux dépenses & aux recettes de l'an 7.

Il est arrêté que les dépenses pour l'an 7 sont fixées à 600 million. Quant aux moyens de recette, plusieurs étant en cet instant soumis au conseil en projets de résolution, il est arrêté seulement que ceux qui sont en recouvrement sont conservés.

Savary soumet à la discussion le projet de résolution sur les attributions des conseils de guerre; il est adopté: en voici les dispositions principales:

1°. Les conseils de guerre établis l'article 19 de la loi du 18 vendémiaire an 6, connoîtront, concurremment avec ceux créés par la loi du 13 brumaire an 5, de tous les délits militaires.

2°. En cas d'annulation d'un premier jugement, le conseil de révision fait, conformément à l'article 22 de la loi du 18 vendémiaire, l'envoi des pièces & de sa décision au conseil de guerre de la même division qui n'a pas connu l'affaire.

1°. Si, d'après l'exposé du capitaine rapporteur pres chaque conseil de guerre, sur la quantité & la nature des affaires dont il est chargé, il est jugé nécessaire de lui adjoindre provisoirement un ou plusieurs substitués pour accélérer la marche de la justice, le président du conseil en fait la demande au commandement en chef de la division, qui nomme ces substitués.

Les substitués sont pris dans le grade du rapporteur.

DE L'IMPRIMERIE DU PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 423.

La durée des fonctions de substitut ne peut excéder trois mois; après ce délai, ils peuvent être continués ou remplacés au besoin, sur la demande du président du conseil de guerre.

4°. Le conseil de révision distribue entre ses membres, le président excepté, les rapports à faire sur les jugemens soumis à la révision.

5°. Le chef de l'état-major d'une division ne peut être membre des conseils de guerre, ni du conseil de révision.

Le conseil a discuté ensuite le projet de résolution relatif à la poste aux chevaux: un grand nombre d'articles ont été adoptés; d'autres renvoyés à la commission.

Dubois des Vosges présente à la discussion le projet de résolution sur la taxation des receveurs de départemens & de leurs préposés. Voici quelques-unes de ses principales dispositions:

1°. Les préposés aux recettes établis dans les chefs-lieux de département sont supprimés & cesseront leurs fonctions le premier vendémiaire.

2°. A compter de la même époque, le receveur-général fera, sans l'intermédiaire d'aucun préposé, la recette de l'arrondissement de chef-lieu du département.

3°. Les receveurs-généraux & leurs préposés recevront, pour leurs taxations, à compter aussi de la même époque, un traitement fixe, & de plus, une remise sur leurs recettes respectives.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen LALOU.

Séance du 9 fructidor.

On reprend la discussion sur la résolution du 5 messidor, relative à la fabrication des poids & mesures. Après quelques débats, le conseil la rejette, attendu qu'elle établit sur les marchands des départemens un impôt dont ont été exempts ceux de Paris.

Le conseil reçoit & approuve de suite une résolution d'hier, qui proroge pendant un an l'article 35 de la loi du 19 fructidor dernier, relatif à la liberté de la presse.

Bourse du 9 fructidor.

Amsterd.....	59 $\frac{1}{2}$, 59 $\frac{1}{2}$	Rente viagère.....	17 f.
Idem cour.....	56 $\frac{1}{2}$, 56 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$	Rente provi.....	17 f.
Hambourg.....	192 $\frac{3}{4}$, 191	Tiers cons.....	17 f.
Madrid.....	11 f. 58 c.	Bon 2/3.....	2 f. 36 c.
Mad. effect.....	14 f. 58 à 70 c.	Bon 3/4.....	47 f.
Cadix.....	11 f. 58 c.	Bon 1/2.....	106 f.
Cad. effect.....	14 f. 58 à 62 c.	Or fin.....	50 f. 63 c.
Gènes.....	96 $\frac{1}{2}$, 94 $\frac{1}{2}$	Ling. d'arg.....	5 f. 25 c.
Livourne.....	105 $\frac{1}{2}$, 104 $\frac{1}{2}$	Portugaise.....	97 f. 25 c.
Bâle.....	$\frac{1}{4}$ per., 1 $\frac{1}{2}$ per.	Piastre.....	5 f. 36 c.
Geneve.....	2 $\frac{1}{8}$ per.	Quadruple.....	81 f. 65 c.
Lyon.....	pair 10 j.	Ducat d'Hol.....	11 f. 65 c.
Marseille.....	pair 10 j.	Guinée.....	26 f.
Bordeau.....	pair 12 j.	Souverain.....	34 f. 75 c. à 35 f.
Montpellier.....	pair 8 j.		

Esprit $\frac{3}{4}$, 390 à 400 f. — Eau-de-vie 22 deg., 270 à 280 f. — Huile d'olive, 1 fr. 15 à 20 cent. — Café Martin, 3 f. 10 c. — Café St-Domingue, 2 f. 80 à 75 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 48 à 60 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 40 à 55 c. — Savon de Marseille, 1 f. 15 à 20 c. — Coton du Levant, 2 f. 30 à 40 c. — Coton des isles, 4 f. 25 c. — Sel, 5 f.

A. FRANÇOIS.
SUPPLEMENT n°. XIX.